



Chômages

CHOMAGE

RIVIERE SEINE

ECLUSE DU COUDRAY

AVIS A LA BATELLERIE

N° FR/2013/04908

N°FR/2013/03223

Pris en application :

ART. 1.22 du RGP

Des perturbations

- **à partir du lundi 30 septembre 2013 à 06:00 [tous les usagers]**
- Seine à l'amont de Paris au PK 129.740

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Direction territoriale Bassin de la Seine, 18 quai d'Austerlitz, 75013, PARIS.
Tél : 0183944400. Fax : 0183944401.

Commentaire :

VOIR COMMUNIQUE EN PIECE JOINTE

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Directeur Adjoint

Signé

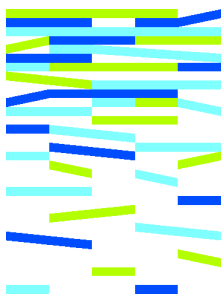
Patrice CHAMAILLARD

Date limite d'affichage :

Prochain Avis



Direction territoriale Bassin de la Seine
20 septembre 2013



Communiqué

(joint à l'avis à la batellerie n° FR/2013/04908)

Chômage de la Haute Seine

Les travaux de régénération des grandes écluses de Varennes, la Cave et Vives Eaux, situées sur la Seine dans le département de la Seine et Marne, se poursuivent normalement, sous arrêt complet de la navigation depuis le 26 août jusqu'au 29 septembre.

Un aléa de chantier vient néanmoins de se faire jour à l'écluse du Coudray-Montceaux dans l'Essonne, au niveau des vantaux des portes de l'écluse .

Malgré toutes les investigations réalisées préalablement au chantier, des échantillons prélevés sur la tranche de la porte ont été déclarés positifs à la présence d'amiante, imposant le strict respect des consignes liées aux travaux sous ambiance amiantée. Cet endroit de la porte n'a pu être mis à jour qu'à l'issue des travaux de dépose des éléments immergés de « buscage » qui recouvraient cette partie.

VNF met tout en œuvre pour traiter cette difficulté, tant du point de vue de la réglementation que techniquement, afin de pouvoir remettre en service cet ouvrage au plus vite, mais avec un retard de l'ordre d'une dizaine de jours par rapport au 30 septembre, date programmée de réouverture à la navigation.

L'intégralité des travaux de rénovation initialement prévus, n'aura pu toutefois être réalisée lors de ce chômage programmé, mais l'essentiel est bien de remettre en service l'axe Seine amont, dans les meilleurs délais.

Des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre par VNF telles que l'adaptation des horaires, lors de la reprise de la navigation, ainsi que le dispositif d'indemnisation.

Les travaux sur les trois autres écluses rénovées se réalisent conformément au programme arrêté et permettront leur rénovation complète d'ici le 30 septembre, date de leur remise en service.